

FEUILLE DE ROUTE POUR LES JUGES-ARBITRES DÉSIGNÉS SUR LES RENCONTRES ICR – DÉROULEMENT EN LIGNE

Document établi par la CLOT et la CRI.

Diffusion : Juges-arbitres désignés sur les rencontres ICR

Préambule

Tout oubli par le juge-arbitre d'un des points indiqués ci-dessous ne pourra faire l'objet d'une réclamation ou d'une modification du résultat de la rencontre ou de l'annulation d'une sanction. Néanmoins, tout manquement pourrait être reproché par la CLOT et/ou la CRI au juge-arbitre.

Le mercredi avant la rencontre

- S'assurer d'avoir bien reçu la convocation de la part du club receveur (ou éventuellement de la CRI ou de la CLOT) ;
- Prendre contact avec le club receveur si nécessaire, pour faire un point sur la préparation de la journée (intendance JA, table de marque, gymnase, horaires, volants, arbitres pour la PN). La feuille de route (Annexes 3 et 4 du règlement ICR) peut être un bon guide si besoin ;
- S'assurer que vous aurez le règlement ICR sous la main (de préférence une version électronique).

Le vendredi avant la rencontre

L'équipe hôte s'assure du bon fonctionnement de badnet. Le JA n'a pas à s'en préoccuper.

Le jour de la rencontre

- Arriver à 9h précises dans la salle ;
- S'assurer que les capitaines aient rempli et validé la feuille de présence en ligne. A 9h30, les joueurs indiqués doivent être présents dans la salle. En cas de doute sur l'identité d'un joueur, demandez-lui ses papiers d'identité (non obligatoire cependant). Si besoin, demandez aux joueurs des autres équipes si l'identité du joueur est bonne.
- Autour de 9h10, tenir le briefing des capitaines (ne pas hésiter à y convoquer la table de marque) ;
 - Indiquer aux capitaines les contraintes éventuelles de la salle ;
 - Rappeler les exigences concernant les maillots des équipes (cf. règlement). **Si vous constatez une infraction**, la signaler au capitaine concerné. Laissez jouer la rencontre mais le **signaler impérativement dans votre rapport** ;
 - En cas de doute sur la conformité d'une tenue, prendre une photo recto-verso et l'adresser à la CRI interclubs@lbfcbad.fr ;
 - Rappeler aux capitaines que les règles de bonne conduite sont de mise tout au long de la compétition ;
 - Demander aux capitaines de saisir en ligne leurs compositions, avant 9h50 ;
 - Prévenir les capitaines que des amendes sont prévues au règlement dans le cas de non-respect de certains points du règlement (cf. annexe 2 du règlement ICR) ;
- Procéder aux vérifications habituelles (hauteurs de filets, panneau d'affichage du score des rencontres, etc.)

- En cas de forfait de joueur, reportez-vous à l'article 16 du règlement ICR ;

- Déterminer l'ordre des matchs le plus rationnel afin d'améliorer le déroulement de la rencontre (équité sportive, respect des temps de repos, enchaînement des matchs... Annexe 4 - Article 7.1.5). A noter qu'il n'existe aucun ordre de match préétabli dans la déclaration de composition d'équipe. Ne pas oublier que Badnet peut aussi se charger de déterminer un ordre de match raisonnable. La plupart du temps, commencer par le DH et le DD permet de limiter les blocages en deuxième partie de rencontre ;

- En PN, s'assurer que tout se passe bien pour les arbitres, et qu'ils officient bien sur 16 matchs en tout ;

- Transmettre le résultat de toutes ces opérations à la table de marque ;

- En cas de retard d'une équipe, appliquer strictement l'article 10 de l'annexe 4 du règlement ICR.

Pendant les rencontres

- En cas de blessure, appliquer l'article 14 ;

- Si vous êtes amené à disqualifier un joueur (carton noir), vous devez lui remettre la notification d'une disqualification et lui faire signer le document. S'il doit jouer un second match de la rencontre, il ne pourra le faire ni être remplacé.

Après chaque rencontre

Une fois la dernière rencontre du matin achevée, demandez aux capitaines de valider leurs déclarations de présence et de vous signaler tout ajout de joueur.

Les rencontres de l'après-midi débutent 45 minutes après la fin de la dernière rencontre du matin. Cette durée peut néanmoins être prolongée suivant votre appréciation.

A la fin de la journée de compétition

Le Juge-Arbitre doit :

- rappeler à la table de marque qu'elle doit conserver les éventuelles feuilles d'arbitrage pendant 2 mois.

- Saisir en ligne son rapport (sur poona) au plus tard 3 jours après la journée, et les annexes éventuelles : compléments d'information, réserves.

- Ne pas oublier de bien renseigner les noms et grades des arbitres qui ont officié, les cartons qui ont été distribués, ainsi que les volants qui ont été utilisés (marque, référence, quantité).

- Si un joueur a été disqualifié, indiquer simplement la décision sur votre rapport et envoyez dans les 48 heures qui suivent un rapport circonstancié au siège fédéral. Vous ne devez en aucun cas remettre votre rapport aux joueurs concernés. Appliquez la même procédure dans le cas d'incidents graves n'ayant pas entraîné de disqualification.

Rappels importants

Les capitaines sont seuls responsables de leurs déclarations de composition d'équipe.

En cas de déficit majeur de l'organisation dans la réception (table de marque incompétente ou absence de responsable de table de marque, mauvaise réception le midi, manque de volants), le mentionner de manière assez détaillée dans le rapport.

A l'inverse, en cas d'excellente réception, le mentionner aussi dans le rapport.

N'hésitez pas à y mentionner tout fait que vous jugez utile.

En cas de problème

Dans la semaine avant la rencontre, contacter le responsable CRI : Marc Bulthé 06.85.62.25.67 interclubs@lbfcbad.fr.

Le jour J, essayez de contacter la table de marque de la poule de PN si vous n'arrivez pas à contacter le numéro ci-dessus.